

Madame/Monsieur la/le Député/e

Voilà un an, le Ministère de l'Éducation Nationale organisait la semaine scolaire en vingt-quatre heures de classe pour tous les élèves et mettait en place deux heures supplémentaires de soutien en direction des élèves en difficulté, effectuées par les maîtres : « l'*aide personnalisée* ».

Un mois plus tard, le ministère annonçait la disparition en trois ans des *aides spécialisées* des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Les *aides personnalisées* allaient donc remplacer les *aides spécialisées*! Pourtant aucune étude n'avait jamais été menée sur l'efficacité des RASED...

Des actions de lutte pour le maintien des RASED ont alors été menées sur tout le territoire national par les syndicats, les parents d'élèves et les associations professionnelles, actions auxquelles les élus se sont associés... Ensemble, nous avons réussi à surseoir à la disparition des RASED même si 1500 postes ont bel et bien été supprimés et 1500 autres anarchiquement « sédentarisés ».

Pour rester une force de proposition, mais aussi pour pallier ce manque d'évaluation des RASED d'une manière scientifiquement validée, la FNAREN s'est associée à la recherche universitaire «L'élève en difficulté scolaire : aide personnalisée ou aides spécialisées les RASED ? » initiée par l'Université Paris-Descartes. Il s'agissait de répondre à trois objectifs :

- Poser une indication différentielle entre **aides spécialisées du RASED** et **aide personnalisée** pour éviter toute confusion et proposer des aides adaptées aux élèves.
- Evaluer l'efficacité des aides avec un outil scientifique validé par des chercheurs.
- Ouvrir des perspectives de réflexion sur l'avenir des aides spécialisées à l'école en lien avec la nature des difficultés scolaires rencontrées aujourd'hui.

Nous mettons dès à présent à votre disposition un compte-rendu de cette recherche regroupant la méthodologie employée, son déroulement, les analyses et les conclusions. Il prouve une fois de plus que les aides spécialisées des RASED (notamment les aides rééducatives) savent lutter efficacement contre l'illettrisme et le décrochage scolaire en travaillant l'ensemble des compétences de l'élève (relationnelles, sociales, cognitives et scolaires).

Nous tenions cependant à vous faire part de notre très grande inquiétude concernant la formation des enseignants chargés de l'aide rééducative (36 départs en stage seulement cette année contre plus de 300 en moyenne habituellement), la mastérisation qui menace la professionnalisation des stagiaires et la fermeture de la plupart des centres de formation. Ces éléments alarmants, ajoutés à la diminution des postes l'année dernière, au statut précaire des 1500 postes sédentarisés, ne vont pas dans le sens des résultats de la recherche qui indiquent plutôt qu'il faut maintenir et développer les postes d'enseignants spécialisés des RASED, y compris au collège, afin de pouvoir étendre leurs missions à tout le territoire national.

Il s'agit de ne pas laisser agoniser silencieusement les RASED, en les laissant s'éteindre de mort lente, en ne formant ni ne remplaçant plus leurs personnels, stratégie qui signe à coup sûr leur disparition!

Madame/Monsieur la/le Député/e, nous comptons sur votre soutien lors des prochains débats à l'Assemblée Nationale et lors du vote du budget de l'Education Nationale afin que les conditions indispensables à la réussite scolaire de tous les élèves soient réunies au sein de l'école de la République, sur l'ensemble du territoire national.

Nous vous prions de recevoir, Madame/Monsieur la/le député(e) nos cordiales salutations.

Pour l'AREN...